

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 9 mars 2017
Rapporteur :
Madame Catherine LE FLOC'H**

N° 24

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 21/03/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 20/03/2017
(accusé de réception du 20/03/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions d'innovation - Année 2017

Pour l'année 2017 il est proposé de renouveler les subventions aux Centres Régionaux d'Innovation Technologique, à la cantine numérique et à la Technopole pour un montant total de 344 000 €.

Il est proposé, dans le cadre du soutien à l'innovation par Quimper Bretagne Occidentale, d'apporter les financements suivants :

1- Subventions aux centres techniques et aux centres régionaux d'innovation et de transfert de technologies (CRITT)

La Bretagne accueille un certain nombre de centres d'interface, centres techniques et plates-formes technologiques. Ces structures (ADRIA Développement, BREIZPACK, CBB-CAPBIOTEK), complémentaires de la recherche publique dans le dispositif de transfert de technologie vers les filières économiques, apportent une contribution majeure au développement économique finistérien, d'une part en s'attachant à la résolution des questions scientifiques et techniques posées par les entreprises et, d'autre part, en contribuant à la valorisation de la recherche.

Pour l'année 2017, ADRIA, Breizh pack et Capbiotek sollicitent la collectivité pour un montant équivalent à celui qui leur a été attribué par Quimper Communauté en 2016. Il est proposé de renouveler ces financements pour 2017.

Jusqu'en 2016 Quimper Communauté a financé la MEITO (Mission pour l'Électronique, l'Informatique et les Télécommunications de l'Ouest) à hauteur de 10 000 €. Cette structure ayant été intégrée dans Bretagne Développement Innovation (BDI), il est proposé de redéployer le montant qui lui était allouée vers ID2Santé qui n'était pas jusqu'ici subventionné par Quimper Communauté.

Ces financements s'inscrivent dans la politique définie avec la Région Bretagne qui cofinance les actions de ces centres.

Voici les montants de subvention proposé pour Quimper Bretagne Occidentale :

Organisme	Subvention 2016	Proposition 2017
Adria / breizpack (subvention de fonctionnement)	115 000 €	115 000 €
Capbiotek (subvention de fonctionnement)	15 000 €	15 000 €
Meito (subvention de fonctionnement)	10 000 €	0 €
ID2Santé (subvention de fonctionnement)	0 €	10 000 €
TOTAL	140 000 €	140 000 €

2- Subvention à la Technopole et à la cantine numérique

Organisme	Subvention 2016	Proposition 2017
Technopole Quimper Cornouaille dont :		
- subvention de fonctionnement	159 000 €	159 000 €
- subvention pour la mission VALORIAL	10 000 €	10 000 €
- subvention pour la mission French Tech Brest + Lannion – Morlaix – Quimper	25 000 €	25 000 €
Cantine numérique	10 000 €	10 000 €
TOTAL	204 000 €	204 000 €

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - d'autoriser monsieur le président à signer les conventions correspondantes ;
- 2 - d'attribuer une aide globale de 140 000 € aux structures d'innovation pour l'année 2016, de 10 000 € à la cantine numérique et 194 000 € à la Technopole.